

Minière O3 acquiert une participation de 80 % dans la propriété Centremaque située sur sa propriété Alpha

TSXV:OIII | OTCQX:OIIF – Minière O3

Toronto, le 1 octobre 2021 - O3 Mining Inc. (TSXV : OIII ; OTCQX : OIIF) (" Minière O3" ou la " société ") a le plaisir d'annoncer que sa filiale en propriété exclusive, Corporation minière Alexandria (" Alexandria "), a acquis une participation indivise de 80 % (la " participation acquise ") dans la propriété Centremaque, située sur la propriété Alpha de Minière O3 à Val-d'Or, Québec, Canada (la " propriété "), auprès de Les Mines et Redevances de la Vallée-de-l'Or Ltée. (" Golden Valley ").

L'acquisition a été réalisée conformément aux termes d'un contrat d'option daté du 20 avril 2017 entre Golden Valley et Alexandria (tel que modifié, le " Contrat d'option "), en vertu duquel Golden Valley a accordé à Alexandria une option pour acquérir la participation acquise en engageant, entre autres, 4 millions de dollars canadiens de dépenses admissibles (les " Dépenses requises ") sur une période de quatre ans suivant la date du contrat d'option.

Le 9 septembre 2021, Golden Valley et Alexandria ont modifié les conditions de l'accord d'option pour permettre à Alexandria de combler un manque de 209 460 \$CAN en dépenses requises en remettant à Golden Valley des actions ordinaires du capital de la société (les " actions ordinaires ") à la place. Conformément aux modalités de l'entente d'option modifiée, la société a émis à Golden Valley un total de 98 570 actions ordinaires pour satisfaire pleinement aux obligations d'Alexandria d'engager les dépenses requises en vertu de l'entente d'option. Les actions ordinaires émises dans le cadre de la transaction sont soumises à une période de rétention expirant quatre mois et un jour après la date d'émission.

Selon les termes de l'entente d'option, lors de l'acquisition de la participation acquise, Golden Valley et Alexandria ont formé une coentreprise dans le but, entre autres, d'explorer davantage la propriété et, si cela est jugé justifié, de développer, construire et exploiter une mine sur la propriété (ou une partie de celle-ci). Golden Valley conservera une participation libre de 20% et une redevance de 1,5% sur les revenus nets de fonderie, dont 0,5% peut être acheté par la société pour 1 million de dollars canadiens.

À propos de Minière O3

Minière O3, une société du Groupe Osisko, est une société d'exploration aurifère et de développement minier en voie de produire à partir de ses camps aurifères à fort potentiel au Québec, au Canada. Minière O3 bénéficie du soutien, des succès antérieurs en matière de construction de mines et de l'expertise de l'équipe d'Osisko alors qu'elle se développe pour devenir un producteur d'or avec plusieurs gisements de plusieurs millions d'onces au Québec.

Minière O3 est bien capitalisée et détient un intérêt de 100 % dans toutes ses propriétés (137 000 hectares) au Québec. Les actions de Minière O3 se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSX.V : OIII) et sur les marchés hors cote (OTCQX : OIIF). La société s'efforce d'offrir des rendements supérieurs à ses actionnaires et des avantages à long terme à ses parties prenantes. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Web à l'adresse www.miniereO3.com

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des " informations prospectives " au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières qui sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections à la date du présent communiqué de presse. Les informations contenues dans le présent communiqué concernant l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, les intentions de la société d'acheter des actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, les convictions de la direction concernant la négociation et la valeur des actions et toute autre information contenue dans le présent communiqué qui ne constitue pas un fait historique peuvent être des " informations prospectives ". Toute déclaration impliquant des discussions relatives à des prévisions, des attentes, des convictions, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses, des événements ou des performances futurs (souvent, mais pas toujours, au moyen d'expressions telles que " s'attend à ", ou " ne s'attend pas à ", " est attendu ", " anticipe " ou " n'anticipe pas ", " planifie ", " budget ", " prévu ", " prévisions ", " estime ", " croit " ou " a l'intention de " ou des variantes de ces mots et expressions ou le fait d'affirmer que certaines actions, certains événements ou certains résultats "peuvent" ou "pourraient" se produire ou être atteints) ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent constituer des informations prospectives et sont destinés à identifier les informations prospectives. Ces informations prospectives sont fondées sur des hypothèses raisonnables, y compris les hypothèses énumérées ci-dessous, et sur les estimations de la direction de la société, au moment où elles ont été formulées. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels de la société diffèrent sensiblement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par ces informations prospectives. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques liés à la volatilité du cours des Actions de la Société, la capacité de la Société à mettre en œuvre l'offre publique de rachat d'actions (NCIB), la capacité de la Société à mener à bien de nouvelles activités d'exploration, y compris le forage, les intérêts fonciers, les résultats des activités d'exploration, les risques liés aux activités minières, le climat économique mondial, les prix des métaux, la dilution, les risques environnementaux et les actions communautaires et non gouvernementales. Les principales

hypothèses qui ont été formulées en rapport avec les énoncés prospectifs sont les suivantes : le prix des Actions ne reflète pas adéquatement la valeur de la Société ; le nombre d'Actions à racheter pour annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires ; et la génération de valeur pour les actionnaires de la Société. Bien que les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse soient fondées sur ce que la direction estime, ou a estimé à l'époque, être des hypothèses raisonnables, la Société ne peut garantir aux actionnaires et aux acheteurs potentiels que les résultats réels seront conformes à ces informations prospectives, car il peut y avoir d'autres facteurs qui font que les résultats ne sont pas conformes aux prévisions, aux estimations ou aux intentions, et ni la Société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité de l'exactitude et de l'exhaustivité de ces informations prospectives. La société ne s'engage pas, et n'assume aucune obligation, à mettre à jour ou à réviser ces déclarations ou informations prospectives contenues dans le présent document pour refléter de nouveaux événements ou circonstances, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité de réglementation n'a approuvé ou désapprouvé les informations contenues dans le présent document.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

José Vizquerra Benavides

President, CEO and Director

Toll-Free: +1 (833) 979-3516

Telephone: +1 (873) 381-2014

Minière O3

Le 1 octobre 2021

Numéro sans frais : +1 (833) 979-3516

Téléphone: +1 (873) 381-2014

info@o3mining.com

1440-155 University Avenue

Toronto, ON M5H 3B7